



La fontaine du Père Peigne à Limoges

Laurent Touchart

► To cite this version:

Laurent Touchart. La fontaine du Père Peigne à Limoges. Eaux et mœurs, du Berry et d'ailleurs, CREDI éditions, 2016, 9782953165067. hal-01812040

HAL Id: hal-01812040

<https://univ-orleans.hal.science/hal-01812040>

Submitted on 11 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Touchart L. (2016) « La fontaine du Père Peigne à Limoges »

***in* Bartout P. & Touchart L., Dir., *Eaux et mœurs, du Berry et d'ailleurs*. Châteauroux, Credi éditions, 112 p. : 12-26.**

La fontaine du Père Peigne à Limoges

Laurent TOUCHART
Professeur des Universités en géographie
Directeur de l'EA 1210 CEDETE
Université d'Orléans

Introduction

Le Limousin des sources reconnues et aménagées est avant tout celui des « bonnes fontaines », puisque cette région se trouve la première de France pour la densité de fontaines à dévotion (Caulier, 1990). De fait, presque toujours situées en milieu rural, celles-ci sont bien documentées dans la région (Vuillier, 1901, Collin & Robert, 1988, Louradour, 1994, Saumande, 2000). Les fontaines urbaines du Limousin ont suscité moins d'intérêt, mais ont tout de même donné lieu à des études concernant les principales villes, en particulier Tulle (Théron, 1993) et Limoges (Levet, 1987). Cependant, dans la capitale du Limousin, force est de reconnaître que l'essentiel de l'attention s'est toujours porté sur la fontaine d'Aigoulène, l'un des symboles de la ville et du Saint patron de ses habitants, Martial. L'ouvrage de référence de Jean Levet, entièrement dévolu aux fontaines de Limoges, consacre ainsi un tiers de ses pages à cette seule fontaine.

La fontaine du Père Peigne est au contraire peu documentée. La plupart des ouvrages classiques traitant de Limoges ne la mentionnent pas (Allou, 1821, Gillier, 1828, Ducourtieux, 1884, 1925, Guibert, 1911, Pérouas, 1989, Vernaud, 1973, 1994). Dans le livre *A la découverte du Limoges ancien, les fontaines*, J. Levet (1987) lui accorde une douzaine de lignes pour cent vingt-huit pages. L'article de L. Bonnaud (1976), sous le titre « La Fontaine du Père Peigne, dans l'Abbeville à Limoges », n'est guère plus long. Bien entendu, dans tous les cas, ce sont des écrits d'histoire ou d'archéologie.

La fontaine du Père Peigne a pourtant un indéniable intérêt géographique. *Primo*, en termes de tourisme et de géographie culturelle, elle représente l'un des points d'ancrage de l'attrait des visiteurs pour la seule petite partie de l'ancien quartier des Ponticauds qui n'ait pas été détruite. En dehors du pont Saint-Etienne, ce sont les escaliers du Rajat, Notre-Dame du Peiteu et la fontaine du Père Peigne qui forment le triptyque apportant tout son cachet à ce quartier des bords de Vienne. Pour les touristes à la recherche des magnifiques¹ fontaines qui ornaient jadis la ville de Limoges et qui ont à peu près toutes disparu, comme les fontaines Constantine (Descoutures, 1607), Dauphine et des Fantaisies, celle du Père Peigne, pourtant fruste, a le mérite d'être l'une des rares de vieille date à encore exister. Or son caractère rudimentaire est devenu un avantage dans le nouveau partage des tâches du tourisme patrimonial : aux fontaines récentes le caractère monumental, aux deux fontaines du Clodou et du Père Peigne le témoignage granitique de l'ancien village de la Brégère et du vieux quartier portuaire du Naveix. Pour les locaux, le Père Peigne est l'un des rares héritages de l'identité persistante des buandières qui animaient jadis ce quartier et que certaines associations tentent de faire revivre.

¹ Certes en proie aux flagorneries, Simon Descoutures (1607) s'enthousiasmait tout de même de la « plus grande sumptuosité » (p. 35) de la fontaine Constantine et élargissait son émerveillement aux autres fontaines de Limoges : « cette fontaine avec plusieurs autres embellit grandement la ville de Lymoges : mais encor l'artifice qu'on auoit ioingt a ce qui estoit du naturel randoit une merveilleuse boune grace a toute la fontaine » (p. 36).

Secundo, en termes d'hydrologie et de géographie physique, il est important de connaître la qualité de l'eau de tous les exutoires urbains souterrains qui se déversent dans la Vienne, les anciens ruisseaux, désormais recouverts, ou les aqueducs, transformés en égouts. Or la fontaine du Père Peigne, qui est la sortie la plus aval de l'un des réseaux traversant le vieux centre de Limoges, déborde saisonnièrement et suinte quelques mètres plus bas dans la Vienne. D'ailleurs, une eau claire et sans odeur est nécessaire à la bonne image touristique du quartier.

Ce travail avait été initié par des mesures ponctuelles effectuées à une seule date, en juin 2005, à l'exutoire dans la Vienne de plusieurs ruisseaux-égouts souterrains et concernant cinq paramètres, la température de l'eau, l'oxygène dissous, les teneurs en nitrates, phosphates et en matières en suspension (Coudert, 2005, Touchart & Coudert, 2007). Dans cette présente recherche, nous nous proposons de réduire les facteurs à la seule température et le site à l'unique fontaine du Père Peigne, mais d'allonger fortement la durée des mesures à plus d'une année complète.

Cette recherche hydrophysique ne pourrait cependant pas, à elle seule, résoudre l'énigme de l'origine de l'eau du Père Peigne. La géographie serait-elle capable de dénouer ce mystère historique ? Pour tenter d'apporter une contribution, nous ajouterons quelques mesures de pH et de conductivité de l'eau.

1. La fontaine du Père Peigne et son cadre géographique

La présentation du site de la fontaine du Père Peigne donne l'occasion de revisiter la bibliographie existante, surtout historique et archéologique, mais aussi sociologique et ethnologique, à des fins géographiques. Les changements d'échelles seront ainsi privilégiés pour tenter de retracer l'origine de l'eau de la fontaine et de décrire son aménagement, avant d'aborder l'évolution de ses fonctions.

1.1. Le Père Peigne à petite échelle cartographique : un réseau d'alimentation en eau discuté

L'année 1876 a formé une césure dans l'alimentation en eau potable de Limoges. C'est le moment où sont entrées en service les nouvelles adductions captant l'eau à de grandes distances de la ville, essentiellement dans les monts d'Ambazac, et non plus à proximité (Maître, 1907, Bariat, 1910, Donzet, 1925). Les anciennes galeries, enchevêtrées, pour parties bouchées, d'âges divers depuis l'époque gallo-romaine, ont alors été en grande partie abandonnées, vu « l'état de vétusté et de délabrement des aqueducs » (Jouhanneaud, 1907, p. 363), et sont entrées dans l'histoire, sans pour autant être toutes parfaitement connues et cartographiées. C'est justement par elles que le Père Peigne est alimentée.

L'origine de l'eau de la fontaine du Père Peigne reste encore en partie à l'état d'hypothèse. L. Bonnaud (1976, p. 253) confessait : « on ignore la provenance de la source qui alimente cette fontaine ». J. Levet (1987, p. 100) demeurait interrogatif : « il s'agit de la résurgence d'un trop plein provenant d'une fontaine située plus haut, fontaine de la Cave, fontaine de la Jalassie, ou fontaine de la Règle ? ». P. Saumande (1990, p. 20) ne citait pas le Père Peigne, mais indiquait que, « dans les premiers temps de l'installation de la ville [...] il y avait aussi la source [...] de la rue du Rajat », qui est précisément la venelle pentue où se trouve le Père Peigne. Le doute plane ainsi entre une source locale et une adduction venant de plus haut.

1.1.1. Les aqueducs desservant la Cité

Dans l'hypothèse de l'alimentation par un réseau plus vaste, le Père Peigne, situé tout à fait en aval, en serait l'aboutissement ultime. Il s'agit de remonter cette « fontaine », au second sens limousin, non pas celui de source aménagée mais celui de réseau souterrain d'aqueducs et galeries de toutes sortes² (Vergnes, 1873), qu'on appelle aussi « ligne » (Buisson et Nadaud, 1989, p. 7). Manifestement, à partir d'un vieux fond romain situé plus à l'ouest, des embranchements, des dérivations et des reprises de segments ont compliqué, agrandi et ramifié le système³ (Notin, 1990, Loustaud, 2000). L'important, pour la compréhension du Père Peigne, est la desserte de la Cité, ce quartier de Limoges blotti autour de la cathédrale (Grenier, 1907), correspondant à peu près à la ville enclose dans le *castrum* romain construit à la fin du III^{ème} siècle (Perrier, 1964) sur le Puy Saint-Etienne, au pied duquel se trouve le Père Peigne. Il semblerait que la Cité ait été desservie par un aqueduc peu de temps après que les habitants eurent quitté Augustoritum pour se réfugier sur cette colline fortifiée⁴ (Loustaud, 1980).

Parmi les différents réseaux, l'un d'entre eux, appelé « Fontaine Saint-Martial », ou « aqueduc Saint-Martial » par M. Donzet (1925, p. 83), d'un débit de cent trente mètres cube par jour, « naît au-dessous du musée A. Dubouché, se dirige vers la rue du Portail-Imbert, la rue de la Courtine, le faubourg-Boucherie (place Wilson), la Cité » (Saumande, 1990, p. 34, citant une recherche de H. Boulland pour la Mairie de Limoges en 1873). Cartographiée sur un plan du XIX^{ème} siècle reproduit par P. Saumande (1990), la Fontaine Saint-Martial semblait passer à peu près par la fontaine de la Clautre, les fontaines publiques de la Porte Boucherie, de la Cité, de la Haute Cité et de la Cave, et se poursuivre un peu au-delà. Ce tracé apparaît aussi dans les recherches de J.-P. Loustaud (1980) et il est cartographié dans les « autres aqueducs dont certains tronçons peuvent être antiques » (p. 87). Il s'embranché depuis l'aqueduc romain de Beaubreuil au niveau de l'actuel musée Adrien Dubouché, traverse la rue Louvrier de Lajolais, le boulevard Victor Hugo, puis, empruntant un tronçon de la rue Turgot, descend vers l'est en direction de la Place de la République, qu'il dessert par une ramification, le cours principal prenant le haut de la rue Jean Jaurès, puis, au niveau du carrefour avec la rue Marcel Sembat, vers le sud-est la rue du Collège, la place Wilson, la rue Raspail, la place de la Cité, la rue Haute Cité, la place Saint-Etienne⁵, emprunte le haut de la rue de la Règle,

² « Le pays limousin est sillonné souterrainement de galeries destinées à recueillir les sources et les suintements d'eau [...]. Elles constituent les vraies fontaines propres à la contrée, les seules qui conviennent dans un sol granitique » (Vergnes, 1873, p. 7). J. Levet (1987, p. 11) définit aussi fontaine comme « ensemble du réseau souterrain de collecte des eaux captées, canalisations de bois, de céramique, de pierre ou de plomb, réservoirs et châteaux d'eau ». « Le système de distribution de l'eau par ligne, système hérité de l'Antiquité, persiste jusqu'au XIX^e siècle. [...] La ligne part du site choisi pour la fontaine et va jusqu'à la source » (Buisson et Nadaud, 1989, p. 7)

³ « Nombre d'aqueducs antiques, utilisés du Moyen Age jusqu'à nos jours, ont subi au cours des siècles de multiples dérivations et modifications qui sont venues brouiller la lisibilité du schéma originel » (Loustaud, 2000, p. 160).

⁴ « Si la décision de transférer la 'Cité' sur les hauteurs du Puy Saint-Etienne a été prise à la fin du III^{ème}, début du IV^{ème} S., c'est sans doute parce que les constructeurs estimaient que l'alimentation en eau de la nouvelle agglomération ne poserait pas d'insurmontables difficultés. [...] Assez vite de nouvelles branches d'aqueducs ont dû se raccorder sur le réseau existant de la ville du Haut-Empire abandonnée. Sur les nombreuses galeries sillonnant le sous-sol de la Cité, certains tronçons ont vraisemblablement une origine antique » (Loustaud, 1980, p. 85).

⁵ Notons que, si l'on voulait intégrer le Père Peigne dans un circuit touristique plus grand, le tracé de la Fontaine Saint-Martial, qui l'alimente sans doute, suit exactement l'itinéraire de Balzac lors de sa première visite de Limoges, un jour de septembre 1832. « Nous avons laissé Balzac à Limoges où, sous la conduite de M.

dépasse la place de la Règle et aboutit dans l'ancienne Abbaye de la Règle (**fig. 1**). A plus grande échelle cartographique, cependant, le tracé de l'extrémité de la ligne d'eau reste énigmatique. Au chevet de la cathédrale, l'exutoire de la fontaine de la Cave peut être suivi le long du haut de la rue Porte-Panet, puis il fait un coude au niveau de la maison du numéro 15 pour bifurquer vers l'est-sud-est, « où il est busé à même le sol avant de poursuivre par un souterrain sous le mur de la boulangerie (N°13). [...] L'exutoire, qui semble avoir été également celui du baptistère (place Saint-Etienne) est probablement une construction gallo-romaine ; on n'en voit plus qu'une demi-section, la seconde ayant servi d'assise aux immeubles 15 et 17 rue Porte-Panet » (comm. écr. de Claude Husson, le 14 juillet 2015). Cette direction est celle de la rue de la Règle, mais les preuves manquent ensuite pour confirmer définitivement la poursuite jusqu'à la Jalassie et au Père Peigne.

Quoi qu'il en soit, cet aqueduc, qui prend naissance dans l'aire naturellement drainée par le ruisseau d'Enjoumar, réalise un transfert de bassin, franchissant la ligne de partage des eaux au niveau de la petite place de la Haute Cité, pour aboutir sur le versant raide de l'Abbessaille⁶, où s'effectuait avant l'urbanisation un ruissellement direct non concentré en direction de la Vienne (**fig. 2**).

L'alimentation de l'Abbaye Saint-Martial aurait parachevé le système au début du XIII^{ème} siècle, avérant ainsi le lien⁷ entre la fontaine de la Clautre, sur l'actuelle place de la République, et celle de la Cave, juste au-dessus du Père Peigne (Samande, 1990). L. Levet (1987, p. 60) avait lui aussi indiqué les connexions entre ces deux fontaines : « dans un procès-verbal d'audition établi en 1487, l'abbé de Saint-Martin reconnaît que 'la fontaine de la Cave diminue l'eau de la Conque marbrine' cette dernière n'étant autre que la fontaine de la Clautre établie au milieu du cloître primitif de l'abbaye de Saint-Martial. La fontaine de la Cave était donc alimentée par le trop plein de cette dernière ».

1.1.2. Les fontaines disparues en amont du Père Peigne

Si jamais l'aqueduc de la « Fontaine Saint-Martial » desservait vraiment, d'une manière ou d'une autre, les fontaines de la Clautre, de la Porte Boucherie, de la Cité, de la Haute Cité, de la Cave et de la Règle, avant de se déverser dans le Père Peigne, force est de reconnaître que, hors cette dernière, elles ont toutes disparu depuis longtemps. Aucune d'entre elles n'était déjà plus mentionnée dans le chapitre consacré aux fontaines de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Martial Massaloux en 1896.

En aval de la Clautre, quelques descriptions anciennes permettent de les retrouver. La fontaine de la Porte Boucherie était située dans l'actuelle « partie haute de la place Wilson » (Levet,

Rémi Nivet fils, il visita rapidement la ville. [...] Par la rue du Collège et le faubourg Boucherie, le visiteur et son guide se dirigèrent vers la cathédrale » (Fray-Fournier, 1898, p. 7).

⁶ « Ce qui modifia surtout la physionomie de la Cité, fut la fondation de la grande abbaye de la Règle au X^e siècle, dont les grands bâtiments couronnent le plateau derrière la cathédrale et dont les jardins en terrasse descendaient jusqu'à la Vienne. Au pied de ces hautes murailles s'élevait un quartier populeux qui relevait de l'Abbaye et qu'on appelait pour cette raison l'Abbessaille » (Ducourtieux, 1925, p. 402). « L'abbaye de la Règle et le groupe d'habitations qui dépendait de sa juridiction sous le nom d'Abbessaille faisaient par leur situation topographique incontestablement partie de la Cité ; mais au point de vue ecclésiastique et temporel ils en étaient complètement distincts » (Grenier, 1907, pp. 13-14).

⁷ « Vers 1225, on construit les conduits qui amèneront l'eau au nouveau bâtiment de l'abbaye Saint-Martial. La 'Fontaine de la Cave', principale fontaine de la Cité, était sise vers la rue Porte-Panet. Elle devait être alimentée par une dérivation en provenance de l'abbaye Saint-Martial, édifiée à l'emplacement de l'actuelle rue des Feuillants » (Saumande, 1990, pp. 38-39).

1987, p. 101), à l'intérieur du bassin de l'Enjoumar. Certains documents contredisent le fait qu'elle appartiendrait au réseau de Saint-Martial, d'autant plus vérifiables qu'ils sont assez récents, puisque cette fontaine a été voulue par Turgot dans les années 1770. Cependant, les aqueducs sont très proches les uns des autres, des ramifications existent et certains tronçons plus anciens étaient bouchés. Déjà, en 1685, à propos de la fontaine de la Clautre située plus haut, le père Bonaventure de Saint Amable avait noté : « Les consuls [...] firent aussi nettoyer les conduits de la fontaine du Cloître proche de Saint Martial » (p. 824). Les *Registres consulaires de la ville de Limoges* de 1775 écrivaient : « pour exécuter le projet qu'avoit formé Monsieur Turgot, lors intendant de cette généralité, pour conduire une fontaine à la Porte Boucherie, les magistrats municipaux se seroient occupés du soin de découvrir une source ; qu'il s'en étoit trouvé une prenant sa naissance dans le jardin des pères Augustins, qui étoit conduite par des aqueducs dans les fossés de la ville près de la mait de la fontaine St Pierre pour servir vraisemblablement à former les étangs qui étoient autrefois au-dessous, et qu'ayant été obligés de faire une dépense considérable pour le nettoyage et rétablissement desdits aqueducs, même dans construire de nouveaux et d'élever des regards, ils seroient parvenu à conduire la source jusque vis-à-vis la porte de la Pyramide » (Guibert, 1898, p. 62).

La fontaine de la Cité était située sur la place qui porte encore ce nom aujourd'hui, à la jonction des actuels boulevards de la Cité et de la Corderie. « La *place de la Cité*, entre celle-ci et le faubourg Boucherie, vit construire en 1627, aux frais des habitants de ce quartier, la fontaine de la Cité, qui occupait le milieu de l'ancien fossé. Un réservoir assez vaste accompagnait cette fontaine d'après le plan de Jouvin » (Ducourtieux, 1884, p. 119). La fontaine de la Haute Cité, qui se trouvait pratiquement sur la ligne de partage des eaux délimitant le bassin d'Enjoumar, était située au carrefour actuel des rues Haute-Cité et des Allois, comme cela a été suggéré dès 1893 par Louis Guibert : « il s'agit probablement de la rue actuelle de la Haute-Cité, dont la fontaine existait dès 1623. Cette fontaine avait été réparée en 1672 » (p. 235, note infra-paginale).

La fontaine de la Cave était la première du réseau se trouvant en dehors du bassin d'Enjoumar. Elle sourdait au chevet de la cathédrale, un peu en contrebas, là où l'actuelle rue Porte-Panet se rétrécit⁸, et formait, avec la poste jusqu'au XVII^{ème} siècle, l'un des « deux centres d'animation [...] de la Haute Cité » (Verynaud, 1994, p. 70). Si elle n'avait été enfouie « en 1829, tout simplement comblée et recouverte de macadam » (Levet, 1987, p. 60), elle serait aujourd'hui la plus intéressante en termes touristiques, touchant aux mythes fondateurs de la constitution de l'âme de Limoges, puisant son origine dans l'évangélisation de Saint Martial et du miracle de la céphalophorie ambulante de Sainte Valérie. « A quelques pas de la cathédrale, et précisément au-dessous du rond-point, se trouve la fontaine dite *de la Cave*, où, suivant une tradition populaire, s'arrêta sainte Valérie, portant sa tête dans ses mains ; elle se rendait alors, du lieu de son supplice [...], à l'église de Saint-Etienne, où officiait Saint Martial. Le peuple croit encore retrouver la trace du sang de cette martyre, sur la pierre qui reçoit les eaux de la fontaine » (Allou, 1821, p. 143). L'association « Vie et Patrimoine de la Cité de Limoges » milite d'ailleurs pour sa mise en valeur.

1.2. Le Père Peigne à grande échelle cartographique : un vieil aménagement préservé

A partir du site de l'ancienne fontaine de la Cave, il faut descendre les ruelles très pentues de la Règle et du Rajat, pour atteindre le Père Peigne. Le Rajat, dont le nom même évoquerait en langue

⁸ D'où la forme en entonnoir, que P. Gillier (1838, p. 53) appelait « place [...] de la Fontaine-de-la-Cave ».

limousine une source dont le surplus d'eau dévalerait la ravine⁹, est en fait une succession d'escaliers, de placettes et de murs de soutènement. C'est contre l'un de ces derniers que s'appuie la fontaine du Père Peigne, à 45° 49' 44" de latitude nord et 1° 16' 8" de longitude est (**fig. 3**). Sa forme est simple, l'eau sourdant au fond d'une margelle rectangulaire à l'abri de trois dalles (**Photo 1**). Elle ressemble à une fontaine rurale limousine¹⁰, désormais en milieu urbain. « Le vaste bassin qui recueille l'eau est protégé sur le dessus par des couverceaux de granite, une pierre à gorge laisse écouler le trop plein. [...] Dimensions : longueur 1,35 m, largeur 0,90 m, profondeur 0,73 m » (Bonnaud, 1976, pp. 252-253).

Louis Bonnaud (1976, p. 253) confessait : « on ignore [...] les raisons du nom qu'elle porte. Des personnes âgées interrogées dans le quartier l'ont toujours entendu dénommer ainsi ». Mais Jean Levet (1987, p. 100) affirme que « la fontaine a pris le nom de la famille qui à la Révolution était propriétaire de la maison voisine, les Peigne. »

Lors des mêmes années 1970 que celles qui ont vu l'essentiel du quartier être rasé dans une opération de rénovation-bulldozer caractéristique de l'époque¹¹, le Père Peigne a fait l'objet d'une réhabilitation inscrite dans l'ilot qui n'était pas anéanti¹². « A l'occasion de la rénovation de la 'fête du Peiteu', des hommes du quartier de l'Abbessaille ont procédé à la remise en état et au récurage d'une fontaine à l'abandon, connue sous le nom de fontaine du Père Peigne » (Bonnaud, 1976, p. 252). Depuis les années 1970, pendant lesquelles il avait été décidé que « la fontaine du Père Peigne sera[it] dorénavant protégée et entretenue » (Bonnaud, 1976, p. 253), l'entretien a été assuré par les services de la ville ou par une société privée répondant à l'appel d'offres de « maintenance des fontaines publiques ». Depuis quelque temps, un beau massif d'hortensias agrmente le cadre pétré du Père Peigne et aide à la mise en scène paysagère en contrebas des jardins de la placette.

Quand la fontaine donne abondamment, la gorge taillée dans la pierre granitique laisse passer un filet d'eau, qui s'écoule en contrebas dans une petite rigole en pierre d'une vingtaine de centimètres de longueur, à l'air libre, incurvée vers la gauche dans le sens du courant, conduisant elle-même à une bouche d'égout récente. L'eau a ensuite un cours souterrain, sous l'une des trois branches de la rue du Rajat pendant 28 m, puis sous le quai transformé en une quatre-voies sur berge, pour se jeter enfin par une buse dans la Vienne à 35 m en aval du pont Saint-Etienne. Au total, en distance horizontale, l'exutoire dans la Vienne est à 75 m de la fontaine. La cuve suinte en outre sur sa partie droite en regardant vers l'aval. Cette eau s'arrête sur les premiers pavés, de ce fait moussus, ou bien, en période de pluie, rejoint le caniveau central de la rue.

⁹ Classiquement, les historiens de Limoges indiquent que le Rajat signifie le « ravin » (Levet, 1974, p. 13). Cependant, dans son dictionnaire de l'occitan au français des parlers limousins, Y. Lavalade (2003, p. 165) traduit « Rajar : jaillir, sourdre » et « Rajòl : torrent ». J.-P. Cavaillé (comm. écr., 9 mai 2015) de renchérir : « la traduction de rajat comme ravin me semble fantaisiste, celle de source, d'eau qui sourd et jaillit me semble autrement plus sérieuse, peut-être même avec le sens de résurgence ».

¹⁰ La description d'une fontaine du Limousin rural, telle que décrite par Simon Louradour (1994, p. 20), conviendrait très bien au Père Peigne : « la finition était parfaite quand une niche de blocs de granite taillé recouvrait et enjolivait le point d'eau ».

¹¹ « On connaît, hélas, la conclusion de l'histoire : sous la municipalité Longequeue, fidèle héritier de Betoulle, à une époque où pourtant le port du Naveix aurait pu être classé et où, selon certains témoins, il était en voie de l'être, il fut impitoyablement détruit » (Cavaillé, 2013, p. 87).

¹² Sur ce couple déséquilibré de destruction et de sauvetage, David Glomot *et alii* (2012) écrivent : « à partir des années 1970, une partie de la population critique de plus en plus ouvertement cet urbanisme destructeur et s'organise pour sauver ce qui peut encore l'être [...]. Les quartiers anciens, ceux des bords de Vienne [...] connaissent alors une nouvelle vie ».

1.3. Le Père Peigne, une fontaine utile, pittoresque ou symbolique ?

C'est grâce à son activité passée, qui faisait partie du travail des laveuses, que la fontaine du Père Peigne est devenue un point d'appui de la reconstruction de l'identité ponticaude, elle-même exploitée par le tourisme patrimonial.

1.3.1. Une fontaine anciennement reconnue pour ses qualités teinturières

La principale qualité traditionnellement reconnue à la fontaine du Père Peigne était d'empêcher le linge de déteindre. Dans ce quartier dont l'activité principale était celle des buandières, et secondairement des teinturiers¹³ (Perrier, 1924, 1938), cette eau était par conséquent appréciée. « Cette fontaine était très connue des lavandières exerçant leur activité sur les bords de la Vienne; elles reconnaissaient à son eau la qualité d'empêcher le linge de couler de 'rejeter' » (Bonnaud, 1976, p. 253). « Elle a pour propriété reconnue de fixer la teinture, et naguère les teinturiers du quartier venaient déposer dans la fontaine pour la durée de la nuit le linge teint dans la journée. » (Levet, 1987, p. 100). Or on sait que, outre qu'une telle eau doit être sans calcaire, cas des eaux limousines en général, sans métaux et plutôt acide, certains sels facilitent l'opération.

Nous émettons ici l'hypothèse que cette concentration pourrait être rapprochée des caractères de plusieurs fontaines situées en amont. A peu de distance au-dessus du Père Peigne, on penserait d'abord à celle de la Cave. Il serait alors tentant de s'appuyer sur une remarque faite par Charles-Nicolas Allou (1821, p. 143) à propos de la fontaine de la Cave, dont on pense maintenant qu'elle alimente le Père Peigne. « Dans quelques anciens manuscrits, celle-ci est appelée le puits de *salis*, ou *du sel* ; on ignore l'origine de ce nom ». L'ingénieur au Corps Royal des Mines soulignait ces deux mots par une typographie en italique, sans leur mettre de majuscule, pour mettre en valeur un surnom commun, sans doute dû à la particularité de cette eau.

Pourtant, trois documents des archives départementales de la Haute-Vienne (cote 3 G 4) conduisent à écarter l'assimilation du puits de sel et de la fontaine de la Cave, selon M. Toulet (comm. écr. du 14 juillet 2015). Le puits et le quartier de Salis auraient plutôt pris place derrière l'église Saint-Maurice¹⁴, entre les actuelles rue Neuve-Saint-Etienne et Saint-Affre, c'est-à-dire à environ 150 mètres au nord-ouest de la fontaine de la Cave.

Plus en amont dans le réseau de l'aqueduc Saint-Martial, il n'est peut-être pas non plus absurde de rapprocher les qualités du Père Peigne de l'ancienne fonction utilitaire de la fontaine de la Clautre. Dans une note explicative des « choses mémorables » effectuées par l'abbé de Saint-Martial en l'an 1107, rapportées par le « Manuscrit de 1638 », Emile Ruben et ses collaborateurs (1873, p. 147) écrivent qu'il « y avait une fontaine dans le marché au blé. L'eau de cette fontaine avait une grande vertu aux yeux de nos émailleurs, qui venaient y puiser ». D'après le géographe Ludovic Drapeyron (1894, p. 75), qui étudia de façon approfondie la carte de Jean Fayen de 1594 et la notice ajoutée en 1631 dans une édition ultérieure du *Théâtre françois*, on peut lire dans ce

¹³ « Turgot, mettant à profit les qualités des eaux de la Vienne, favorise l'établissement de teinturiers » (Perrier, 1924, p. 356). « Quelques années avant la Révolution, on avait établi au Pont Saint-Martial des teintureries » (Perrier, 1938, p. 366).

¹⁴ Ces trois documents, consultés et traduits par M. Toulet (comm. écr., 14 juillet 2015), indiquent : « en 1259, il est fait mention d'une maison "*in vico de Salis prope ecclesiam Sancti Mauricii*", dans le quartier de Salis près de l'église Saint Maurice ; en 1399, il est fait mention d'un jardin "*in civitate Lemovicensis prope puteum de las Salas*", dans la cité de Limoges, près du puits de las Salas, confrontant "*iter publicum per quod itur de dicto puteo ad dictam ecclesiam Sancti Mauricii*", le chemin public par lequel on va dudit puits à ladite église de Saint-Maurice. Enfin, un acte de 1359 cite la "*careria publica per quam itur de puteo de Salis versus ecclesiae Sanctae Affrae*", la rue publique par laquelle on va du puits de Salis vers l'église de Sainte-Affre ».

document un passage précis sur les vertus de la fontaine de la Clautre : « Proche de cette église sont les cloîtres de l'abbaye S. Martial fort beaux et bien bastis, où il y a une fontaine, de laquelle l'eau a une telle propriété, que sans icelle l'on ne peut esmailler sur le cuivre, ce qui ne se fait si bien qu'en la ville de Limoges par le moyen de cette eau, qui est cause qu'il y a plusieurs ouvriers de cet art d'esmailler, lesquels font de beaux ouvrages d'esmail, que l'on estime estans enchassés en or, estre faits sur l'or même ». Quant à Antoine Perrier (1949, p. 81), il extrait d'une édition à part de la « 6^e partie : les villes et places les plus notables et les plus connues des régions du Berry, Auvergne et Limousin » de la *Topographie de la Gaule* de Martin Zeillers de 1657 la remarquable citation suivante : « près de la dite église de Saint-Etienne, appelée aussi en partie Saint-Martial du nom de son fondateur, se trouve une vieille cuve dont l'eau est utilisée, non seulement par les habitants à titre thérapeutique, mais aussi par les susdits orfèvres pour teindre en bleu les manches en cuivre et les coupes ».

De toutes ces citations, il semblerait que l'eau de la Clautre, du puits de sel et du Père Peigne ait été chargée en substances dissoutes ayant des propriétés particulières, sans doute issue d'un même aqueduc.

Dans le cas du Père Peigne, seule de ces fontaines à encore exister, l'ancienne fonction teinturière, jadis appréciée des laveuses, est aujourd'hui mise en valeur par une petite pancarte, accrochée à des fins touristiques sur le mur qui surmonte la fontaine, dont le texte, écrit en blanc sur fond marron, porte : « Fontaine dite 'du Père PEIGNE' Avait la propriété de fixer les teintures ».

1.3.2. Le Père Peigne et l'actuelle activité touristique

En effet, c'est bien cette fonction de tourisme patrimonial qui a remplacé l'activité teinturière et forme aujourd'hui l'un des points d'appui de la visite des quartiers des Ponts¹⁵, du Naveix et de l'Abbessaille, en dessous des fameux jardins en terrasse de l'Evêché, rendus célèbres par Balzac¹⁶ (Mozet, 1982). Le grand écrivain du réalisme employa lui-même le terme de pittoresque pour décrire ce quartier et sa vocation touristique, attirant les voyageurs¹⁷ (Balzac, 1874).

L'activité touristique reste cependant assez discrète et pourrait être plus mise en valeur. Les plus anciens guides ne l'évoquaient pas (Ducourtieux, 1909). Plus récemment, le célèbre « Guide Bleu » du Limousin, dirigé par le géographe Pierre Matazaud, ne la mentionne pas, alors même que l'article consacré à la Cité, écrit par l'historien M. Kiener (1997, p. 338), concède sept lignes à la rue du Rajat¹⁸. Il en est de même pour la seconde édition de 2006. La fontaine n'est pas non plus

¹⁵ Dont l'intérêt patrimonial est remarquable pour le tourisme culturel. « Les deux ponts de Limoges sont parmi les plus anciens ponts médiévaux de France. Ils marquent l'apparition de l'arc brisé, à côté du plein cintre, sur des ouvrages d'art civil et des avant-becs en amande » (Lombois, 1993, p. 31).

¹⁶ « Le manuscrit du premier *Curé de village*, avant la conception du personnage de Véronique, montre que [...] la situation exceptionnelle des terrasses de l'Evêché, qui dominent le fleuve et la ville, a été déterminante pour ce roman d'inspiration religieuse » (Mozet, 1982, p. 198).

¹⁷ « Familiarisé depuis longtemps avec les aspects qui recommandent ces jardins à l'attention des faiseurs de Voyages Pittoresques, l'abbé Dutheil, qui se fit accompagner de Monsieur de Grancour, descendit de terrasse en terrasse sans faire attention aux couleurs rouges, aux tons orangés, aux teintes violâtres, que le couchant jetait sur les vieilles murailles et sur les balustrades des rampes, sur les maisons du faubourg et sur les eaux de la rivière. » (Balzac, 1874, p. 131).

¹⁸ Les maisons penchées et l'étroitesse du lieu, qui donnent aujourd'hui, après réhabilitation, le cachet touristique apprécié, formaient précisément l'insalubrité décrite au XIX^{ème} siècle : « des maisons en bois recouvert d'un torchis, comme dans l'Abbessaille, étroites et noires, sans symétrie ni correction » (Leroux, 1890, p. 82). « Dans le quartier de l'Abbessaille, situé sur la colline, au pied de la cathédrale, on découvrait un

évoquée dans le *Guide du Limousin* rédigé par les géographes Olivier Balabanian et Guy Bouet (1994), malgré deux pages dévolues au quartier de l'Abbessaille. Fort heureusement, le *Guide de la Haute-Vienne*, écrit par l'ethnologue Maurice Robert (1995, p. 83), la met en valeur : « vous descendrez vers le pont Saint-Etienne [...] en admirant [...] la Bonne Vierge du Peiteu, patronne des lavandières, au bas de la rue du Rajat, la 'fontaine du Père Peigne' dont les eaux convenaient particulièrement aux travaux des teinturiers et des lavandières ».

Quoi qu'il en soit, nous y avons rencontré fréquemment des touristes, avant tout britanniques et néerlandais, concernant les étrangers, mais aussi, parfois, russes. La plus longue conversation que nous ayons eue a été celle conduite avec un Marseillais, qui s'extasiait sur ce bout de rue, disait-il, « méconnu et attachant comme certains quartiers du vieux Marseille ». Pour autant, le coin reste très calme. Le touriste qui admire cette fontaine est en général d'autant plus respectueux de cet objet du petit patrimoine qu'il a déniché ce joyau caché, par hasard ou à force d'une recherche têtue bravant l'absence de la moindre indication jusqu'à se trouver nez à nez avec lui. Ce tourisme culturel n'est donc pas incompatible avec l'identité préservée, ou plutôt retrouvée, voire « réinventée » (Rougier, 2010), du quartier.

1.3.3. Le Père Peigne, un concentré de l'identité reconstruite des Ponticauds ?

De fait, les Limougeauds accordent sans doute une importance disproportionnée au quartier des Ponts, par nostalgie et amour pour certains, culpabilité et récupération, probablement inconscientes, pour d'autres, provenant du traumatisme provoqué par la destruction du quartier, de l'accent¹⁹ (Cavaillé, 2011), des coutumes, des lieux de convivialité, de l'identité politique contestataire²⁰ (Robert, 1997), le départ des habitants et leur dispersion ailleurs en ville²¹ à partir des années 1970 (Dussartre-Chartreux *et al.*, 2000). Certes les activités traditionnelles aujourd'hui remises en avant pour l'image identitaire, le flottage du bois (Lacrocq, 1933), les mouvements dans le port, le métier de batelier et celui de laveuse, et même certaines fêtes étaient mortes bien avant, et Jules Tintou pouvait déjà écrire en 1928 : « Il est un coin du vieux Limoges qui présente un réel intérêt, non seulement en raison de sa situation pittoresque sur les rives de la Vienne, mais bien aussi par les souvenirs qu'il évoque. C'est le quartier des Naveteaux qui, jusqu'à ces dernières années, possédait ses mœurs et coutumes particulières, formant une véritable petite ville dans la grande » (p. 9). Mais cette perte avait été progressive²², le « déclin » (Vernaud, 1973, p. 163) avait

groupe de maisons en ruine qui ne semblait tenir sur le terrain pentu que par la force de l'habitude, mélange de constructions délabrées d'une saleté repoussante » (Merriman, 1990, p. 159).

¹⁹ « L'accent a pu constituer un critère objectif majeur d'une identité ponticaude » (Cavaillé, 2011, p. 13).

²⁰ « Les lavandières de Limoges, *las laveiris*, en situation évidente d'opposition de classe avec la bourgeoisie, en état de dépendance économique et fort prolétarisées, participent aux luttes politiques : on les voit au début du siècle monter en cortège à l'hôtel de ville » (Robert, 1997).

²¹ « Avec la disparition du quartier, les habitants ont été dans leur majorité relogés à Beaublanc. Beaucoup ont eu du mal à s'adapter. Ils ont été déracinés de leur milieu, je dirais presque de leur culture, car la vie des ponts était tout autre que dans le reste de la ville. Des personnes âgées sont décédées peu après » (Dussartre-Chartreux *et al.*, 2000, p. 30).

²² « Si nos prévisions ne nous trompent pas, avant longtemps le quartier que nous avons décrit, les usages que nous avons retracé, subiront de profondes modifications : déjà [...] le grand établissement de blanchissage établi au Trou-du-Loup atteint [les buandières] dans leur clientèle [...]. Quant aux Naveteaux, ils sont menacés par les lignes de fer » (Ducourtieux, 1863). Mais, J. Combeau (2006, pp. 63-64), né en 1925, raconte encore sa jeunesse ainsi : « pour les habitants du Sablard, le linge se lave dans la Vienne [...]. Le matériel est très rudimentaire : il comprend [...] le 'péteu', c'est un carré de bois dur un peu épais avec un manche ».

été long, et le lieu, tout au moins, demeurerait. Tant que les maisons et la voirie subsistaient²³, R. Margerit (1942, p. 277) pouvait continuer de rêver, ou d'imaginer le quartier, bien qu'il sentît, de façon prémonitoire, que la municipalité s'efforcerait bientôt d'atteindre à son idéal : « si Limoges ne tendait pas vers la Vienne comme un lacs de veines le chaos de l'Abbessaille, notre ville serait plus parfaite et moins belle ».

La brutalité des années 1970 fut tout autre ; d'où la tentative récente de se raccrocher à ce bout de versant escarpé ²⁴coincé entre la ville et la Vienne, dans les quelques ruelles qui n'ont pas été anéanties et concentrent²⁵ dès lors à elles seules tout l'héritage ou ce qu'on voudrait y voir. Il s'agit d'abord d'une démarche sincère et désintéressée, transparaissant dans certains sites internet et quelques associations, comme « Enfants de la Vienne et Ponticauds » de Jean-Luc Hemar, ou encore « la Mémoire ponticaude et ses langues » de Jean-Pierre Cavaillé via l'association « Calandreta Lemosina ». Mais d'autres actions ne sont peut-être pas exemptes de détournements, notamment politiques et clientélistes. C'est ainsi que C. Rougier (2010, 2012) a étudié le renouveau ambigu de la fête des Ponts. Selon lui, « le soutien de l'équipe municipale à la Fête constitue d'abord pour ses membres un moyen de se présenter comme 'proche' d'un événement 'traditionnel' et inscrit dans 'l'histoire locale'. On retrouve, en effet, autour de la Fête des Ponts un certain nombre de caractéristiques des 'traditions inventées' analysées par Eric Hobsbawm et Terence Ranger, notamment le fait que celles-ci sont fondées sur la construction d'une 'continuité avec un passé historique approprié' » (Rougier, 2010, p. 128).

Ce type de recherches n'est pas dans nos compétences de géographe, et nécessite des études sociologiques, telles que celles de Cyrille Rougier, philosophiques et anthropologiques, comme celle de Jean-Pierre Cavaillé (2011, 2013), ou encore ethnologiques, à la suite des immenses travaux de Maurice Robert à l'échelle de l'ensemble du Limousin (Robert, 1991, 1997, 2014). D'ailleurs, le Père Peigne pourrait n'être pas seulement un symbole identitaire du quartier des Ponticauds²⁶, mais aussi de Limoges, la ville des souterrains énigmatiques et romanesques (Maquet, 1845), et même, par sa robuste allure de fontaine granitique rurale, du Limousin tout entier.

A l'intérieur de ce vaste cadre pluridisciplinaire justifiant l'intérêt pour la fontaine du Père Peigne, la géographie peut modestement contribuer à une meilleure connaissance de la qualité de son eau, l'une des conditions de sa préservation en bon état, donc de son attrait patrimonial, identitaire et touristique.

2. Méthode de mesure de la température de l'eau et des paramètres physico-chimiques de la fontaine du Père Peigne et de la Vienne

La fontaine du Père Peigne étant située en pleine ville, il était impensable d'y déposer un thermomètre enregistreur du type de ceux qui nous donnent des centaines de milliers de données depuis 1997 dans tout le Limousin (Touchart, 1999). Les risques de vol ou de vandalisme étaient trop

²³ Les bouleversements peuvent être mesurés en comparant par exemple le cadastre de 1812, sur lequel B. Barrière (1984) avait replacé les bâtiments plus anciens, et le paysage actuel.

²⁴ « Ce qu'à Limoges on nomme encore Abbessaille [...] est un pêle-mêle de constructions moitié cage, moitié masure, étagées en escalier, coupées de ruelles et d'impasses tortueuses, malpropres, enchevêtrées » (Ducourtieux, 1863, pp. 2-3).

²⁵ « Furent sauvées de la pioche des démolisseurs, dans le quartier de l'Abbessaille, les maisons de la Règle » (Bourdela, 2014, p. 172).

²⁶ Dans sa recherche des marqueurs de l'identité limousine, M. Robert (2014, p. 340) évoque ce « faubourg pittoresque et socialement emblématique ».

grands. Nous avons donc opté pour un thermomètre manuel et une méthode de mesure ponctuelle. Pendant un an, du 18 mai 2013 au 31 mai 2014, en 379 jours, nous avons pris la température de l'eau de la fontaine à 67 reprises, soit une fois tous les cinq jours et demi en moyenne. Cependant, la cadence était irrégulière : un jour sur deux en août, un sur quatre en septembre et octobre, tous les sept ou huit jours lors des autres mois. Afin que les données fussent comparables entre elles, la mesure a presque toujours été prise entre 16 heures et 18 heures, soit, en moyenne, un peu avant le moment du maximum thermique diurne de l'eau en Limousin (Touchart, 2001).

La fontaine du Père Peigne donnant une eau souterraine, l'hypothèse de travail était que les écarts thermiques seraient faibles. C'est pourquoi nous avons utilisé un thermomètre de haute précision. Il s'agit d'un *Lufft C100* avec capteur Pt100 4 fils. Le capteur de platine, long, de classe A, dans un tube de protection d'acier inoxydable de 300 mm de longueur et 4 mm de diamètre, mesure la tension sur un montage à quatre fils. Celle-ci est proportionnelle à la résistance, puisque l'appareil envoie un courant électrique continu constant. La résistance du métal augmente avec la température, passant de 100 ohms à 0 °C à environ 138,5 ohms à 100 °C. En fait, l'équation exacte de transfert entre la résistance et la température est spécifique à chaque appareil. Le thermomètre utilisé pour cette recherche a comme numéro de série 033.0805.0202.4.2.1.20 et voit sa précision garantie au centième de degré par un certificat établi par le service de métrologie d'Avantec, pour des températures de 0 °C et 30 °C.

Dans la fontaine, le thermomètre, placé à une vingtaine de centimètres en avant de la gorge, était plongé à un quart de la profondeur de la cuve, soit 18 cm. A partir du 6 juin 2013, pour les 61 mesures restantes, nous avons doublé la prise de température dans le Père Peigne d'une prise dans la Vienne, afin de posséder une comparaison avec l'eau courante de surface dans laquelle se jette la fontaine. Le choix du site de mesure s'est porté de l'autre côté de la rivière, en rive gauche, exactement au niveau de l'échelle limnimétrique du Pont Neuf. L'avantage était triple. Le site est en permanence à l'ombre de l'arche du pont, le courant est fort du fait du resserrement, évitant toute micro-stratification thermique, et nous pouvions relever de façon synchrone la hauteur d'eau à l'échelle.

Outre la mesure des températures sur un long terme, nous avons effectué une campagne ponctuelle, le 16 juin 2015 entre 18 h 40 et 19 h 30, d'une huitaine de paramètres physico-chimiques. Le matériel utilisé était une sonde multiparamètre HI 9828 de marque *Hanna*.

3. Résultats et discussion : une eau souterraine de faible profondeur favorable à la fixation des teintures

La température peut être utilisée comme un marqueur de la profondeur d'une eau souterraine, cependant que le pH et la conductivité sont susceptibles d'aider à un traçage de l'itinéraire d'alimentation. Mais, dans le cas d'une potentielle mise en valeur touristique du Père Peigne, l'étude hydrochimique pourrait-elle permettre de reconnaître ses supposées qualités teinturières ?

3.1. Une amplitude thermique annuelle de 11 °C

La moyenne calculée sur toutes les données de la fontaine est de 13,51 °C. Celle des 61 mesures communes avec la Vienne est de 13,59 °C dans la fontaine et 14,00 °C dans la rivière. L'intérêt de ces valeurs absolues est réduit, du fait que la cadence de mesures n'était pas régulière, la fin de l'été étant nettement survalorisée, surtout le mois d'août. D'ailleurs, si l'on compare la valeur

de la Vienne avec nos données issues de mesures automatiques en continu prises sur d'autres cours d'eau limousins, par exemple le Gorret ou la Glane, le surplus est ici d'un peu plus de 2 °C.

Ce sont surtout les valeurs comparées entre le Père Peigne et la Vienne qui sont intéressantes. A l'échelle annuelle, l'eau de la rivière est de 0,41 °C plus élevée que celle de l'eau souterraine. Mais cette moyenne annuelle masque les écarts et ce sont eux qui révèlent la différence de nature entre les deux eaux.

L'amplitude annuelle de la fontaine est de 11,37 °C, calculée par la différence entre le maximum de 19,17 °C du 5 août 2013 à 17 h 08 et le minimum de 7,80 °C le 13 décembre à 17 h 20. L'amplitude annuelle de la rivière est de 20,32 °C, calculée par la différence entre le maximum de 23,82 °C du 3 août 2013 à 18 h 00 et le minimum de 3,50 °C le 13 décembre à 17 h 30. Ainsi, l'écart saisonnier du Père Peigne est plus faible que celui de la Vienne de 8,95 °C. L'eau de la Vienne est plus chaude que celle du Père Peigne de la mi-avril à la mi-octobre et c'est l'inverse pendant le semestre froid. Les deux courbes s'égalent à peu près au printemps pour une température de 11 °C et une hauteur d'eau de 62 cm à l'échelle, et à l'automne pour 14 °C et 47 cm (**fig. 4**).

Le maximum d'écart instantané synchrone en faveur de la Vienne a été de 5,25 °C le 13 juillet 2013 à 15 h 10, quand l'eau de la rivière était à 20,74 °C et celle du Père Peigne à 15,49 °C. A l'inverse, le 21 décembre à 13 h 18, c'est l'eau de la fontaine, à 8,50 °C, qui était plus chaude que celle de la Vienne de 4,38 °C, puisque celle-ci n'était qu'à 4,12 °C.

Du fait de la méthode de mesure ponctuelle, nous n'avons pas pu travailler à l'échelle du cycle diurne. Cependant, le 13 août 2013, nous avons effectué deux mesures à près de trois quarts d'heure d'intervalle dans la fontaine du Père Peigne. La température de l'eau était de 17,37 °C à 16 h 15 et rigoureusement la même au centième près quarante minutes plus tard, à 16 h 55.

Bien que l'amplitude annuelle du Père Peigne soit nettement plus faible que celle du cours d'eau, ainsi réduite de 44 %, elle est tout de même plutôt forte pour une eau souterraine. En outre, il existe une corrélation serrée entre la température de la fontaine et celle de la Vienne (**fig. 5**). Pour une polynomiale d'ordre 4, on atteint un coefficient R^2 de 0,95. Ainsi, tant par la valeur élevée de son amplitude diurne que par son manque d'indépendance par rapport aux variations des eaux fluviales, la fontaine du Père Peigne tend à évoluer comme une source subsuperficielle, sachant que, au-delà d'une vingtaine de mètres, l'amplitude annuelle est pratiquement réduite à néant (Lemale, 2012, p. 204). Cela confirme des faits généraux connus pour Limoges, mais qui n'avaient pas été appliqués au Père Peigne jusqu'à présent, c'est-à-dire que les nappes sont superficielles, contenues avant tout dans l'arène de décomposition des roches métamorphiques, appelée ici tuf, entre une dizaine de mètres de profondeur et le quasi-affleurement²⁷ (Boulland 1893, Perrier, 1938, Loustaud, 2000).

²⁷ « La nappe souterraine qui existe sur les deux versants de la Vienne est comme ceux-ci très inclinée du sommet au fond de la vallée, où elle vient se mêler aux infiltrations que la rivière envoie sous ses berges. Cette nappe ne paraît pas suivre dans sa configuration les divers accidents du sol et semble plutôt couler sous forme d'une lame liquide assez régulière. Aussi se trouve-t-elle plus ou moins rapprochée de la surface du terrain, suivant que celui-ci est plus ou moins déprimé [...]. Dans les mensurations que nous avons prises sur une vingtaine de puits disséminés sur les divers points de la ville, nous avons trouvé que la profondeur moyenne de la nappe d'eau au-dessous de la surface du terrain est de neuf mètres environ, c'est-à-dire insuffisante pour mettre cette couche à l'abri des contaminations si nombreuses qui se produisent dans le sous-sol d'une grande ville » (Boulland, 1893, p. 126). « Les nombreuses sources situées sur le territoire de la ville [sont] peu abondantes sur un sol d'arène micaschisteuse » (Perrier, 1938, p. 382). « Le site de Limoges, par la disposition de son relief et la nature de son sous-sol, est abondamment pourvu en sources. Le gneiss et la migmatite plus

3.2. Une eau plus acide et riche en substances dissoutes que les eaux voisines

Le 16 juin 2015, le pH de l'eau du Père Peigne était de 7,5, alors qu'il était de 8,2 dans la Vienne et de 8,5 dans la petite rivière qui se jette à quelques dizaines de mètres de là dans la Vienne, l'Auzette. L'électrode combinée donnait en effet -14,6 millivolts dans la fontaine, contre -51,2 dans la Vienne et -61,4 millivolts dans l'Auzette. Sans être acide en absolu, l'eau du Père Peigne est donc nettement moins alcaline que les eaux superficielles voisines et cela aurait pu être favorable à la fixation des teintures.

L'autre fait intéressant concerne les valeurs du total des solides dissous. Le 16 juin 2015 vers 19 heures, la conductivité de l'eau du Père Peigne était de 555 microsiemens par centimètre à une température de 16,37 °C, contre 56 µS/cm à 18,71 °C au limnimètre de la Vienne et 196 µS/cm à 16,92 °C dans l'Auzette. Cela veut dire que le total des solides dissous était de 278 milligrammes par litre au Père Peigne, soit dix fois plus que dans la Vienne (28 mg/l) et près de trois fois plus que dans l'Auzette (98 mg/l). Ce résultat serait susceptible de valider l'hypothèse des connexions avec le puits de sel et, surtout, formerait un net indicateur des qualités teinturières de la fontaine.

Conclusion

Jusqu'à présent, la fontaine du Père Peigne avait donné lieu à quelques études historiques des textes anciens et à certaines reconstitutions archéologiques du réseau d'aqueduc l'alimentant. Quant au quartier de la ville de Limoges où elle prend place, il intéresse fortement les sociologues et les anthropologues. Il nous semblait opportun de poursuivre ces travaux par des recherches de géographie physique. Nous avons présenté ici un tout début d'étude de la température de l'eau de la fontaine, comparée à celle de la Vienne. Elle semble confirmer que l'origine de l'eau du Père Peigne est peu profonde, ou bien influencée par un ruissellement urbain superficiel qui la rejoindrait.

En outre, la plus grande acidité et salinité du Père Peigne par rapport à la Vienne et aux autres rivières de Limoges semble donner raison à la tradition des Ponticauds, qui trouvaient dans cette fontaine une eau se conduisant avec le linge de façon différente des autres eaux limougeautes. La grande quantité de substances dissoutes semble aussi confirmer l'hypothèse de certains historiens faisant venir son eau de l'ancienne fontaine de la Cave, elle-même alimentée plus haut par un aqueduc sans doute en lien avec la Clautre et, peut-être, avec le puits de sel de l'ancienne église Saint-Maurice.

Une meilleure connaissance du patrimoine serait susceptible d'améliorer la pancarte touristique posée au-dessus de la fontaine. Elle lui donnerait plus de profondeur et une compréhension plus large, inscrite non seulement dans l'identité du quartier des Ponts, qui forme la situation actuelle, mais dans celle de l'ensemble de la ville de Limoges et du grand rôle que l'eau a joué dans le développement de ses activités anciennes.

Remerciements :

Nous remercions bien vivement, pour leur relecture et leurs remarques constructives, Messieurs Jean-Pierre Cavaillé, Maître de conférences à l'EHESS, Michel Toulet, président de l'association « Renaissance du Vieux Limoges », et Claude Husson, président de l'association « Vie et

ou moins arénisés qui forment le manteau sous le paléosol sont relativement perméables et les eaux pluviales y forment des nappes souterraines qui s'épanchent le long des vallées et talwegs. Par ailleurs, la roche sous-jacente est parcourue de multiples diaclases et fracturations qui drainent des filons aquifères » (Loustaud, 2000, p. 155).

Patrimoine de la Cité de Limoges ». Nous remercions aussi Madame Zoubida Qsair, doctorante en géographie à l'université d'Orléans, pour la campagne commune de mesures du 16 juin 2015.

Bibliographie :

- Allou Ch.-N., 1821, *Description des monumens des différens âges observés dans le département de la Haute-Vienne, avec un précis des annales de ce pays*. Limoges, F. Chapoulaud, 372 p.
- Balabanian O. & Bouet G., 1994, « La quartier de l'Abbessaille » in *Le guide du Limousin*. Lyon, La Manufacture, 305 p. : 180-181.
- Balzac H. de, 1874, *Le curé de village*. Paris, Houssiaux, 501 p.
- Barriat Ing., 1910, « L'eau potable en terrain granitique » *L'Arbre et l'Eau*, 4 : 120-133.
- Barrière B., 1984, « Limoges » in Higounet Ch., Marquette J.-B. & Wolff Ph., *Atlas historique des villes de France*. Paris, CNRS, 1 plan hors texte + 1 notice historique de 4 p.
- Bonaventure de S. Amable, 1685, *Histoire de S. Martial apôtre des Gaules, et notamment de l'Aquitaine et du Limosin. Troisième partie en laquelle on traite des principales choses du Limosin, ecclésiastiques ou civiles, des Saints et Hommes illustres et autres choses depuis S. Martial jusques à nous*. Limoges, Antoine Voisin, 874 p.
- Bonnaud L., 1976, « La Fontaine du Père Peigne, dans l'Abbessaille à Limoges » *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 103 : 252-253.
- Boulland H., 1893, « La topographie de Limoges dans ses rapports avec l'hygiène » *Almanach-annuaire limousin du ressort de la Cour d'Appel et du diocèse de Limoges*, 35 : 117-134.
- Bourdela L., 2014, *Histoire de Limoges*. La Crèche, Geste, 272 p.
- Buisson P. & Nadaud S., 1989, *L'eau en Limousin, usages, recherches et techniques*. Limoges, Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines, 40 p.
- Caulier B., 1990, *L'Eau et le sacré, les cultes thérapeutiques autour des fontaines en France du Moyen Age à nos jours*. Paris, Beauchesne, 176 p.
- Cavaillé J.-P., 2011, « Fragments de mémoires ponticaudes : un collectage dans les quartiers des Ponts à Limoges », *Lemouzi*, 197 : 9-46.
- Cavaillé J.-P., 2013, *La Fête des Ponts. Limoges 1906-1914*. Uzerche, IEO dau Lemosin, 91 p.
- Collin H. & Robert M., 1988, « Les Bonnes Fontaines de la Haute-Vienne, dévotions et espaces thérapeutiques » *Ethnologia*, 45-48 : 1-205.
- Combeau J., 2006, *Les mémoires d'un enfant ponticaud*. Saint-Junien, Texto, 75 p.
- Coudert E., 2005, *Les eaux souterraines : une nouvelle méthodologie géomatique au service de la reconstitution du site de Limoges et de l'impact sur la Vienne*. Univ. Limoges, mémoire de master 2 en géographie, 234 p.
- Descoutures S., 1607, *Discours contenant l'antique fondation de la ville et cyté de Lymoges, avec un sommaire des choses plus remarquables qui s'y sont passees lors de l'entree du Roy tres-chestien Henry IIII. Roy de France, & de Nauarre Seigneur Vicomté de Lymoges le XX. d'octobre 1605*. Lymoges, Guillaume Bureau, 48 p.
- Donzet M., 1925, « L'eau potable à Limoges » *L'Arbre et l'Eau*, 13 : 83-86.

- Drapeyron L., 1894, « Jean Fayen et la première carte du Limousin (1594) » *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 42 : 61-105.
- Ducourtieux H., 1863, « Limoges depuis cent ans IV^e Article III^e Partie, *Almanach limousin*, 5 : 1-26.
- Ducourtieux P., 1884, *Limoges d'après ses anciens plans*. Limoges, Vve H. Ducourtieux, 195 p.
- Ducourtieux P., 1909, *Limoges et ses environs, guide du voyageur*. Limoges, Ducourtieux & Gout, 7^{ème} éd., 64 p.
- Ducourtieux P., 1925, *Histoire de Limoges*. Marseille, Laffitte, 457 p.
- Dussartre-Chartreux J., Morel-Terrien P., Dardilhac R. & Filhoulaud J., 2000, *D'une rive à l'autre. Une rivière... et des hommes*. Limoges, Jeannette Chartreux, 50 p.
- Fray-Fournier A., 1898, *Balzac à Limoges*. Limoges, Vve H. Ducourtieux, 19 p.
- Gillier P., 1838, *Tableau descriptif de la ville de Limoges, des variations de son site et de la forme de ses édifices depuis 46 avant l'ère vulgaire, époque la plus haute qu'il l'histoire permette d'en rechercher l'origine*. Limoges, Martial Darde, 71 p.
- Glomot D., Grandcoing Ph. & Lafaye H., 2012, *Limoges et le pays de la Vienne, regards sur un patrimoine*. Portet-sur-Garonne, Loubatières, 128 p.
- Grenier P.-L., 1907, *La Cité de Limoges, son évêque, son chapitre, son consulat (XII^e – XVIII^e siècle)*. Paris, A. Picard et fils, 134 p.
- Guibert L., 1893, *Registres consulaires de la ville de Limoges. Tome V Troisième registre 1741-1768, Quatrième registre, première partie 1768-1773*. Limoges, Vve H. Ducourtieux, 476 p.
- Guibert L., 1898, *Registres consulaires de la ville de Limoges. Tome VI Quatrième et dernier registre, deuxième partie 1774-1790*. Limoges, Vve H. Ducourtieux, 602 p.
- Guibert L., 1911, *Tableau historique & topographique de Limoges*. Limoges, Ducourtieux & Gout, 136 p.
- Jouhanneaud C., 1907, « Le rôle de l'arbre et de l'eau dans la ville de Limoges depuis cent ans » *L'Arbre et l'Eau*, 1(3) : 361-368.
- Kiener M., 1997, « La Cité » in Matazaud P., Dir., *Limousin Guides Bleus*. Paris, Hachette, 549 p. : 332-339.
- Lavalade Y., 2003, *Dictionnaire occitan / français, Limousin – Marche – Périgord*. La Geneytouse, Lucien Souny, 208 p.
- Lacrocq L., 1933 « Le flottage des bois sur la Vienne, le Taurion et leurs affluents », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 74 : 337-367.
- Lemale J., 2012, *La géothermie*. Paris, Dunod, 2^{ème} éd., 320 p.
- Lombois J., 1993, *Les ponts en Limousin*. Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin, 126 p.
- Leroux A., 1890, *Géographie & Histoire du Limousin (Creuse. – Haute-Vienne.- Corrèze) depuis les origines jusqu'à nos jours*. Limoges, Vve Ducourtieux, 202 p.
- Levet J., 1974, *Histoire de Limoges, des origines à la fin de l'Ancien Régime*. Limoges, R. Dessagne, 296 p.

- Levet J., 1987, *A la découverte du Limoges ancien, les fontaines*. Limoges, Renaissance du Vieux Limoges, 128 p.
- Louradour S., 1994, *La légende des Eaux, traditions limousines*. Neuvic-Entier, La Veytizou, 224 p.
- Loustaud J.-P., 1980, *Limoges gallo-romain*. Limoges, Ville de Limoges et Renaissance du Vieux Limoges, 143 p.
- Loustaud J.-P., 2000, *Limoges antique*. Limoges, Association des Antiquités Historiques du Limousin, 388 p.
- Maître J., 1907, « Eaux la ville de Limoges. Augmentation du débit » *L'Arbre et l'Eau*, 1(3) : 337-341.
- Maquet A., 1845-1846, rééd. 2007, *Les souterrains de Limoges*. Limoges, Les Ardents, 160 p.
- Margerit R., 1942, « Limoges ville close » *Notre Province*, 9 : 276-277.
- Massaloux M., 1896, *Notes pour servir à l'histoire de Limoges et du Limousin*. Limoges, Vve H. Ducourtieux, 40 p.
- Merriman J.M., 1990, *Limoges la ville rouge*. Paris, Belin, 496 p.
- Mozet N., 1982, *La ville de province dans l'œuvre de Balzac : l'espace romanesque, fantasmes et idéologie*. Paris, CDU / SEDES, 334.
- Notin V., 1990, « Les puits » in *Augustoritum, aux origines de Limoges*. Limoges, Musée municipal de l'Evêché, 182 p. : 106.
- Pérouas L., Dir., 1989, *L'histoire de Limoges*. Toulouse, Privat, 317 p.
- Perrier A., 1924, « Limoges, étude d'économie urbaine » *Annales de Géographie*, 33(184) : 352-364.
- Perrier A., 1938, « Limoges, étude de géographie urbaine » *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 9(4) : 317-386.
- Perrier A., 1949, « Le Limousin vu par un géographe allemand du XVII^e siècle » *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 83 : 76-84.
- Perrier J., 1964, « Carte et texte du département de la Haute-Vienne » in Piganiol A., Dir., *Carte archéologique de la Gaule romaine*. Paris, CNRS, fascicule XIV, 136 p.
- Robert M., 1991, *Mémoire et identité, traverses ethnohistoriques en Limousin : le champ et l'atelier, le quotidien et la croyance, l'idéologie et la culture*. Limoges, Maison Limousine des Sciences de l'Homme, 670 p.
- Robert M., 1995, « Visite de la Cité, la cathédrale et les ponts » in *Le guide de la Haute-Vienne*. Lyon, La Manufacture, 275 p. : 73-84.
- Robert M., 1997, « Ethnographie » in Balabanian O., Barrière B., Cassan M., Chambon G., Robert M. & Villoutreix M., *Haute-Vienne, force et douceur en Limousin*. Paris, Bonneton, 318 p. : 79-157.
- Robert M., 2014 *Petite histoire du Limousin et de la limousinité*. La Crèche, Geste, 414 p.
- Rougier C., 2010, « Usages politiques et appropriation 'populaire' d'une tradition 'réinventée' : la Fête des Ponts à Limoges », *Politix, revue des sciences sociales du politique*, 23(92) : 125-143.

- Rougier C., 2012, « La politisation des classes populaires par le 'maintien des distances' ? Distanciation et appropriation d'une fête 'municipale' à Limoges », in Le Gall L., Offerlé M. & Ploux F., Dir., *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIX^{ème} -XXI^{ème} siècle*, Rennes, PUR, 416 p. : 51-67.
- Ruben E., Achard F. & Ducourtieux P., 1873, *Annales manuscrites de Limoges dites manuscrit de 1638*. Limoges, Vve H. Ducourtieux, 516 p.
- Saumande P., 1990, « Mystérieux Limoges souterrain » *Lemouzi*, 114 bis : 1-103.
- Saumande P., 2000, « Bonnes fontaines, symbolique de l'eau » *Lemouzi*, 154 : 111-120.
- Théron E., 1993, « L'histoire de Tulle à travers ses fontaines » *Lemouzi*, 127 : 75-86.
- Tintou J., 1928, « Dans le vieux Limoges, les Fêtes du Battoir au Port du Naveix », *Lemouzi*, 268 : 9-10.
- Touchart L., 1999, « La température de l'eau en Limousin » *Norois*, 46(183) : 441-451.
- Touchart, 2001, *De la température de l'eau à la géographie des lacs*. Université de Limoges, thèse d'HDR en géographie, 480 p.
- Touchart L. & Coudert E., 2007, « Le risque hydrologique urbain : le cas des eaux souterraines à Limoges (France) » *Riscuri și catastrofe*. Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, vol. 4, an VI : 32-43.
- Vergnes P., 1873, « Note sur les anciens aqueducs découverts aux environs de Limoges » *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 22 : 5-22.
- Vernaud G., 1973, *Histoire de Limoges*. Limoges, Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques, 180 p.
- Vernaud G., 1994, *Limoges, naissance et croissance d'une capitale régionale*. Neuvic-Entier, La Veytizou, 320 p.
- Vuillier G., 1901, *Le culte des fontaines en Limousin, études et tableaux*. Paris, Hachette, 36 p.
- Zeillers M., 1657, *Topographie de la Gaule ou description du puissant royaume de France - 6^e partie : les villes et places les plus notables et les plus connues des régions du Berry, Auvergne et Limousin*. Francfort-sur-le-Main, Gespard Mérian, 26 p., cité par A. Perrier (1949).

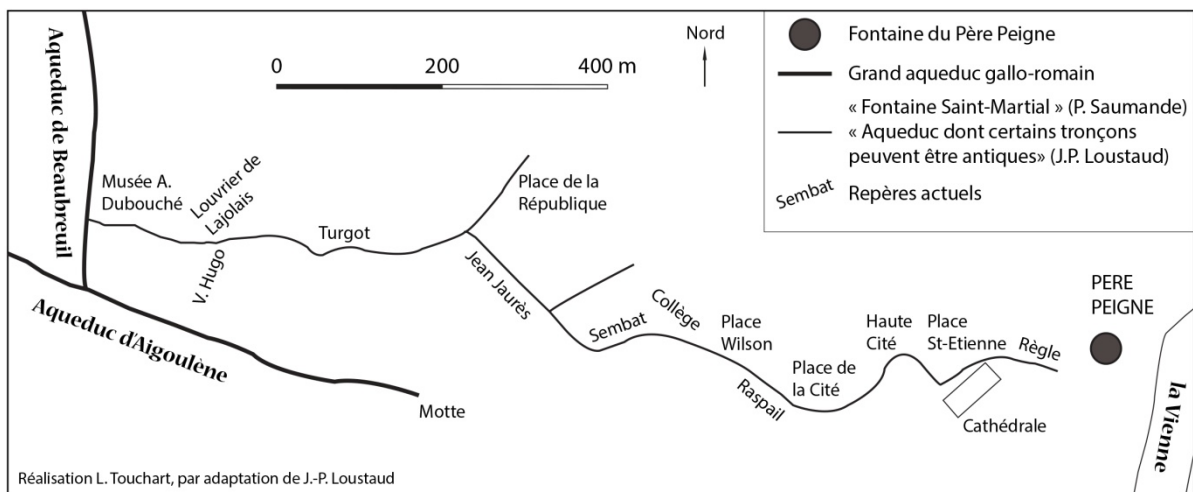


Fig. 1 La fontaine du Père Peigne et le réseau d'aqueducs

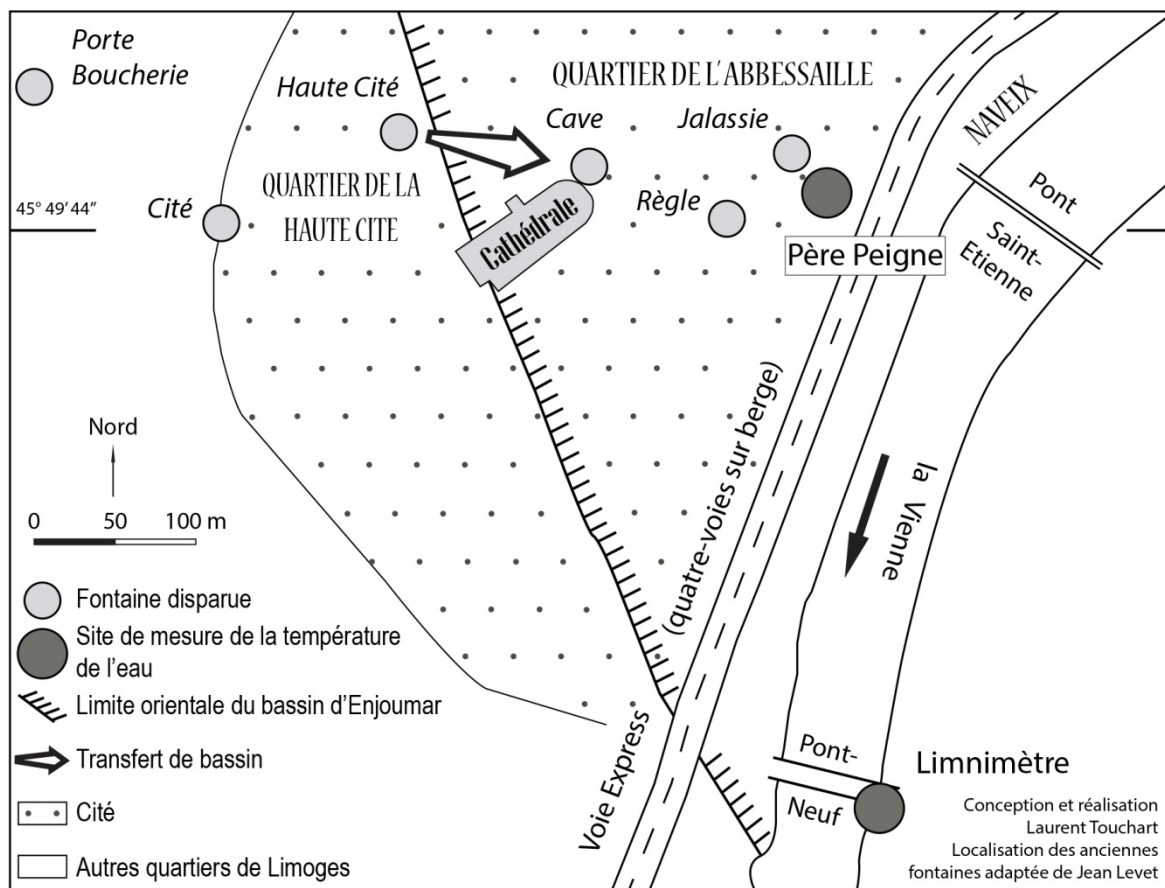


Fig. 2 Le Père Peigne et les anciennes fontaines de la Cité

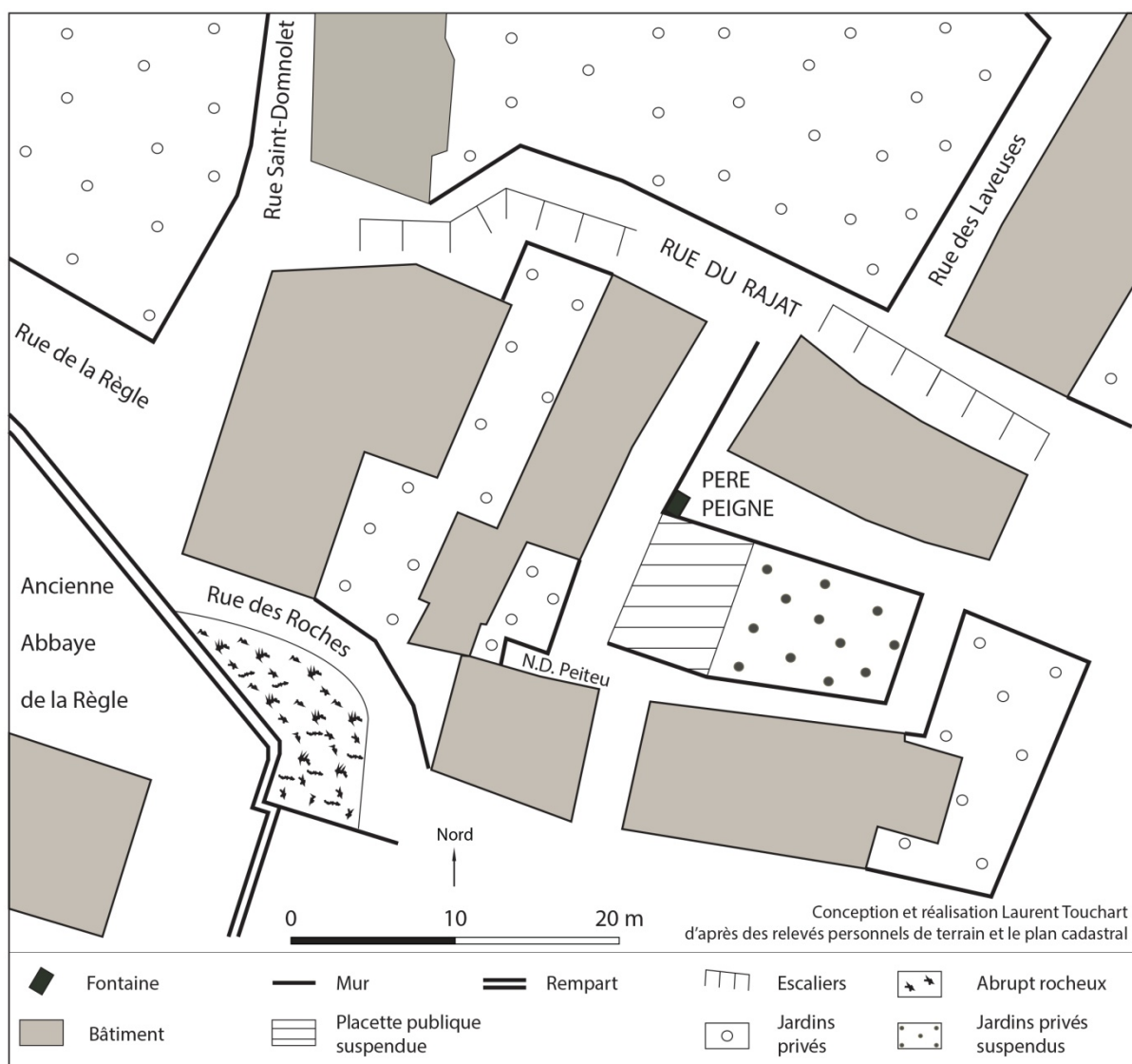


Fig. 3 Le Père Peigne dans le milieu abrupt et rocheux de la rue du Rajat

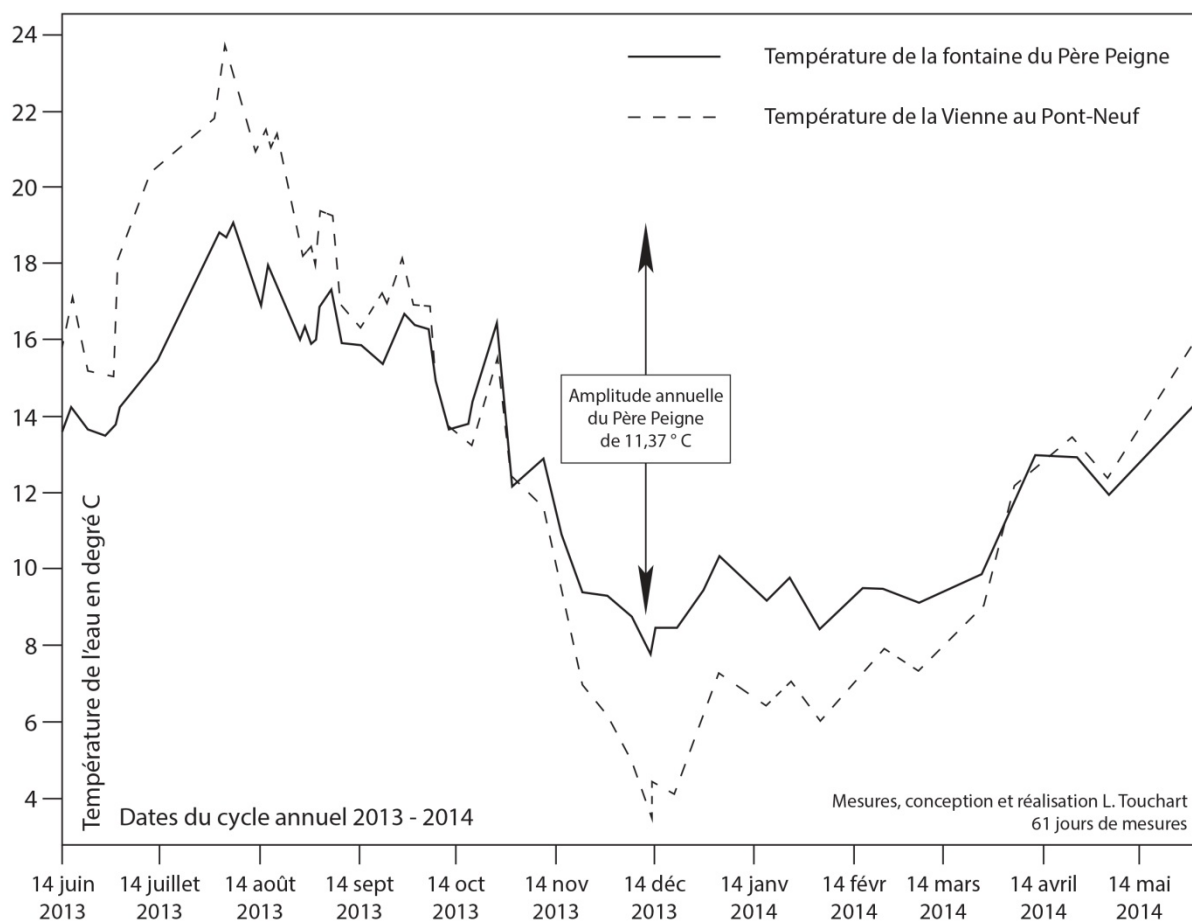


Fig. 4 Cycle annuel des températures de l'eau de la fontaine du Père Peigne et de la Vienne à Limoges

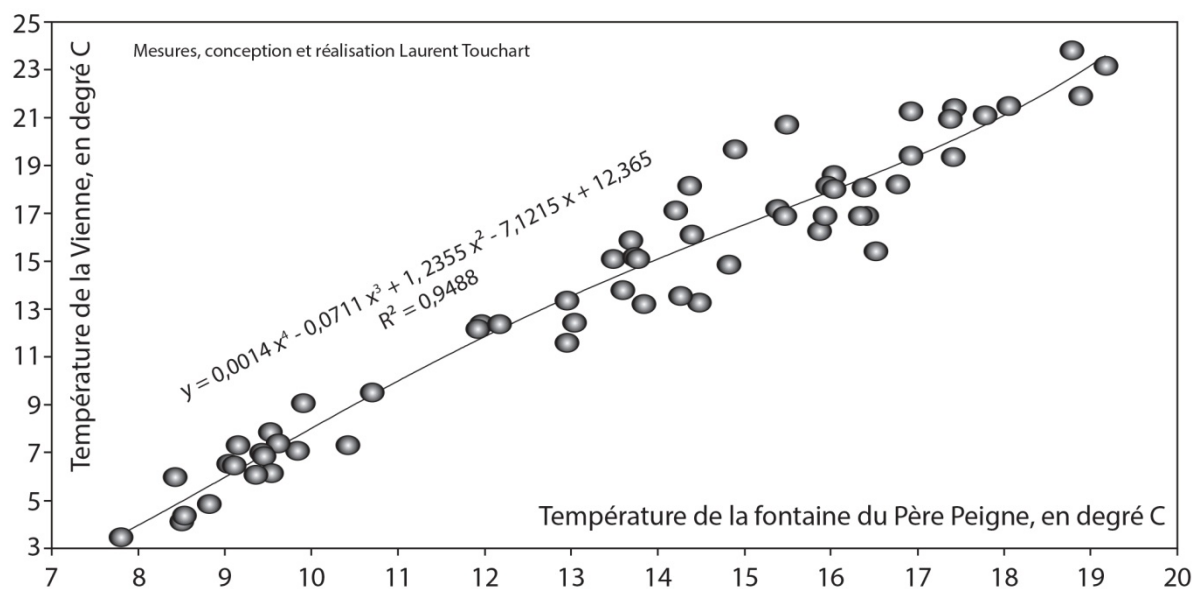


Fig. 5 Nuage de points et corrélation entre la température de l'eau de la fontaine du Père Peigne et de la Vienne à Limoges

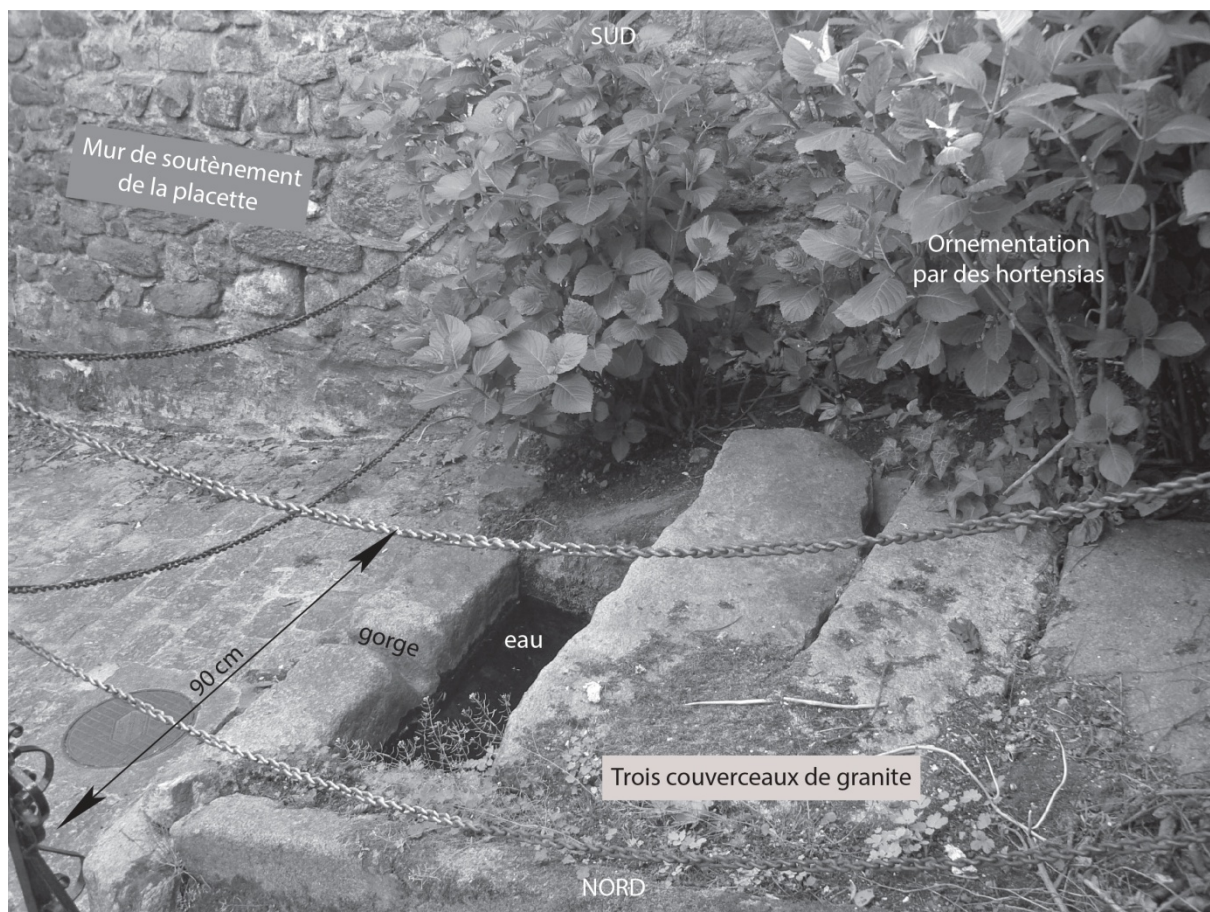


Photo 1 La fontaine du Père Peigne, un aménagement rudimentaire

Cliché L. Touchart, avril 2015